Informations de base

1997/0097(CNS) CNS - Procédure de consultation Règlement	Procédure terminée
Prix agricoles 1997/1998: prix de base et qualité type du porc abattu **Subject** 3.10.05.01 Viande	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
AGRI Agriculture et développement rural	STURDY Robert (PPE)	28/01/1997

Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
BUDG Budgets	KATIFORIS Giorgos (PSE)	20/03/1997
RELA Relations économiques extérieures		
ENVI Environnement, santé publique et protection des consommateurs		
DEVE Développement et coopération		

Conseil de l'Union européenne

Formation du Conseil	Réunions	Date
Agriculture et pêche	2000	1997-04-21
Agriculture et pêche	2018	1997-06-25

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
14/03/1997	Publication de la proposition législative	COM(1997)0089	Résumé
07/04/1997	Annonce en plénière de la saisine de la commission		

21/04/1997	Débat au Conseil		
21/05/1997	Vote en commission		
21/05/1997	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A4-0173/1997	
10/06/1997	Débat en plénière		
25/06/1997	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
25/06/1997	Fin de la procédure au Parlement		
28/06/1997	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de la procédure	1997/0097(CNS)
Type de procédure	CNS - Procédure de consultation
Sous-type de procédure	Note thématique
Instrument législatif	Règlement
Base juridique	Traité CE (avant Amsterdam) E 000
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		A4-0173/1997 JO C 200 30.06.1997, p. 0003	21/05/1997	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T4-0303/1997 JO C 200 30.06.1997, p. 0094-0119	12/06/1997	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base législatif	COM(1997)0089	14/03/1997	Résumé

Autres Institutions et organes

Institution/organe	Type de document	Référence	Date	Résumé
EESC	Comité économique et social: avis, rapport	CES0601/1997 JO C 287 22.09.1997, p. 0066	28/05/1997	Résumé

Informations complémentaires

Source	Document	Date

Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final
Règlement 1997/1192 JO L 170 28.06.1997, p. 0008 Résumé

Prix agricoles 1997/1998: prix de base et qualité type du porc abattu

1997/0097(CNS) - 12/06/1997 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Prix agricoles 1997/98 - Viande de porc. En adoptant le rapport de M. Robert STURDY (PPE, RU), le Parlement européen a approuvé sans modification la proposition de règlement.

Prix agricoles 1997/1998: prix de base et qualité type du porc abattu

1997/0097(CNS) - 14/03/1997 - Document de base législatif

Prix agricoles 1997/98 - Viande de porc. Pour la période du 01/07/1997 au 30/07/1998, la Commission propose de maintenir le prix de base du porc abattu de la qualité type à son niveau actuel, soit 1509,39 Ecu/t. La qualité type (inchangée) est définie en fonction du poids et de la teneur en viande maigre des carcasse de porcs, de la façon suivante : - les carcasses d'un poids de 60 à moins de 120 kg : catégorie E, - les carcasses d'un poids de 120 à 180 kg : catégorie R.

Prix agricoles 1997/1998: prix de base et qualité type du porc abattu

1997/0097(CNS) - 28/05/1997

Le Comité est résolument d'avis que l'on ne saurait financer les actions ayant trait à l'ESB en utilisant des ressources du Fonds de garantie. Le Comité juge que les motifs utilisés pour justifier l'abaissement des niveaux dans les secteurs de la culture du lin et du chanvre n'ont pas de pertinence et repousse la proposition de réduction. Le Comité attire l'attention sur la grave crise qui frappe le secteur du riz et propose que la majoration mensuelle demeure inchangée.

Prix agricoles 1997/1998: prix de base et qualité type du porc abattu

1997/0097(CNS) - 25/06/1997 - Acte final

Prix agricoles 1997/98 - Viande de porc. Le Conseil a adopté le règlement 1192/97/CE fixant, pour la période du 01/07/1997 au 30/07/1998, le prix de base et la qualité type du porc abattu. CONTENU: maintien du prix de base du porc abattu de la qualité type à son niveau actuel, soit 1509,39 écus par tonne. La qualité type (inchangée) est définie en fonction du poids et de la teneur en viande maigre des carcasse de porcs, de la façon suivante : - les carcasses d'un poids de 60 à moins de 120 kg: catégorie E, - les carcasses d'un poids de 120 à 180 kg: catégorie R.